

La Gaule Beynoise

PRESIDENT : ALBERT MALFAIT

MAIL : albert.malfait@orange.fr

TEL : 06 44 17 52 09 ou 01 34 89 47 86

VICE PRESIDENT : GUY MAUDUIT

SECRETAIRE : GUY ROUSSEL

TRESORIER : PATRICE MARCEAU

La Gaule Beynoise de la Mauldre

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

NOTE D'INFORMATION - 02/09

L'APP (aujourd'hui AAPMA) La Gaule Beynoise de la Mauldre a vu le jour début juin 1950. Elle a été déclarée à la préfecture de Rambouillet le 09 juin 1950 (J.O. du 17/06/1950).

La Gaule Beynoise gère un parcours de pêche de 1^{ère} catégorie sur la rivière Mauldre qui s'étend depuis la sortie de Cressay jusqu'au Moulin Brulé de Beynes (environ 2km 500). Elle loue les baux de pêche et assure une bonne partie de l'entretien nécessaire.

L'Association

La Gaule Beynoise est une association, dite « loi de 1901 », d'adhérents par actions. Les cotisations assurent la ressource principale nécessaire aux frais de fonctionnement dont la location des baux de pêche et les alevinages représentent l'essentiel des dépenses. Diverses autorisations de pêche sont également délivrées (enfants, cartes journalières...) Deux Gardes Pêche Particuliers assermentés assurent la surveillance du parcours. Ils sont également chargés de la délivrance des permis et autorisations et ils organisent les alevinages.

Le Parcours de Pêche

Cette portion de la Mauldre, amont et aval de la Ferme de la Chapelle propose un parcours de pêche agréable bordé de prairies et pâturages à chevaux où la pratique de la technique à la mouche est assez facile. Le caractère privé de l'endroit fait qu'il règne un calme apprécié des pêcheurs (pas de promeneurs)

La ressource Piscicole

Nous sommes ici dans des eaux classées en 1^{ère} catégorie. La présence d'une population de salmonidés est toutefois assurée, quasi exclusivement, par les lâchers réalisés par la Gaule Beynoise. Entre 650 et 700 Kg de Truites Fario et Arc en ciel sont déversées, au cours d'une douzaine de lâchers s'étalant de mi-mars à mi-septembre.

Les autres espèces, naturellement présentes, sont constituées principalement par des anguilles et carpes et à un moindre degré par des chevennes, gardons et perches.

Etat de la rivière et surveillance

Cette partie de la Mauldre n'est sans doute pas ce qui se fait de mieux en terme de qualité de l'eau pour un 1^{ère} catégorie, néanmoins cela reste acceptable et les truites s'y maintiennent d'une année sur l'autre. Chaque année le CO.BA.H.MA. effectue des pêches électriques et des opérations de contrôle.



Parcours amont (début)



Ferme de la Chapelle



Parcours aval (fin)